

**Institut national de l’information géographique et forestière (IGN)**

Etablissement Public de l'Etat à caractère administratif

73 avenue de Paris

94160 Saint-Mandé

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**Commun aux 2 lots**

**Travaux de remplacement des double-peaux et des volets en bois sur le site de l’IGN à Saint Mandé (94)**

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre du candidat.

Le présent cadre de réponse technique doit être complété par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre. La trame doit être impérativement respectée et chaque partie doit être renseignée et détaillée aux fins de vérification de la conformité de l’offre aux prescriptions du DCE et aux fins d’analyse de l’offre.

Les réponses du candidat ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’Entreprise.

En complément des informations demandées par l’acheteur, les candidats peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique au regard des critères de sélection des offres précités.

Tout document ainsi joint en complément du cadre de réponse doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et listé à la fin du mémoire technique sous peine de ne pas être pris en compte.

Les informations et dispositions renseignées dans chacun des items engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution des prestations.

Ce cadre liste des points précis.

Le mémoire des soumissionnaires doit expliciter tous ces points et dans l’ordre présenté dans ce cadre.

Critères :

**Sous-Critère 1 – Compréhension de l'opération :** mémoire technique correspondant à l'opération avec une bonne compréhension des tenants et aboutissants

**Sous-Critère 2 – Moyens humains :** présence d’un descriptif précis et adéquat des moyens humains dédiés à l’opération avec les qualifications des personnels intervenants

**Sous-Critère 3 – Conception :** le mémoire technique intègrera une coupe verticale et horizontale courante présentant la conception envisagée par l’entreprise

**Sous-Critère 4 – Fiches techniques :** l'entreprise devra transmettre les fiches techniques des matériaux et produits envisagés.

Le candidat précisera si nécessaire les garanties prévues au chapitre 6 du CCAP en les détaillant sur la totalité des matériaux et produits envisagés (ce qui est ou n’est pas garantie et la durée de garantie).

**Sous-Critère 5 – Méthode d’intervention :** note explicative du détail des moyens d’intervention, de la méthodologie de l’intervention et de l’organisation pour éviter les nuisances pour les occupants

**Sous-Critère 6 – Planning :** Présence d’un planning optimisé et détaillé de l’opération et PIC phasé